



Surplus de saisie et non transmission des saisies par l'employeur

Par Louuulk

Bonsoir

Depuis novembre 2019, j'ai une saisie sur salaire de 1465e. Fin octobre, j'ai quitté mon emploi et j'ai recalculé le montant saisi par mon employeur. De là, je me rend compte (en recomptant plusieurs fois) que mon ex employeur m'a saisi 246.60e en trop. J'ai appelé les impôts pour savoir ce que je devais faire, et eux m'ont informé que mon employeur n'envoie plus de paiements depuis février 2020. J'ai préparé une lettre que j'enverrai avec accusé de réception à mon ex employeur en lui expliquant que je souhaite qu'il envoie l'argent saisi aux impôts eu qu'il me rende l'argent prélevé en trop avec photocopie de bordereau de situation et de mes fiches de paie à l'appui, mais j'aimerais savoir si il refuse toute démarche (ce qui va certainement se passer) quels sont les recours qu'il me reste svp ?

Merci d'avance